

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 23 mars 2022 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2022, le 23 mars à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 17 mars 2022 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : AMIC Laëtitia, DEBRUILLE Catherine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GIRET Emmanuelle, LECHINE Annette, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, REPECAUD Catherine, SANCEY Florence, SIMONIN Reine

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François, SIRON Alexandra

Ordre du jour :

- Intervention de Mme Caroline LEFEBVRE qui propose aux collectivités de recueillir et de mettre en lumière les histoires de vie des personnes, grâce à des projets co-construits avec les acteurs publics
- Validation du compte administratif et affectation des résultats 2021 du budget du CCAS
- Vote du budget 2022 du CCAS
- Information /action de la commune sur l'accueil des ukrainiens
- Point de situation sur le projet "âges et vie "
- Questions diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Accueil de Madame Caroline LEFEBVRE (recueil et récits de vie)

Présentation de Madame Caroline LEFEBVRE : journaliste de profession, l'activité de Caroline s'inscrit dans un projet plus global de promotion de la santé.

Elle propose de recueillir et de mettre en lumière les histoires de vie à travers des projets co-construits avec les structures sociales et médico-sociales, les collectivités, ...

Des échanges ont lieu entre les participants qui voient un intérêt à proposer ce type d'intervention à notre population avec quelques questions de fond :

- Auprès de quelle « tranche de population » cette action devrait être menée : les personnes âgées ? les personnes volontaires ?
- Ce type d'action relève-t'il de la responsabilité du CCAS ?
- Faut-il se saisir de cet outil pour permettre de « faire commune nouvelle » ?
- Faut-il proposer cette action en individuel ? en collectif (en se saisissant des repas pour les personnes âgées pour en faire la promotion ?

Le cout d'une heure de narration est de 200 euros environ.

Suite à la réunion, voici quelques pistes de financement communiquées par Madame LEFEBVRE :

- l'appel à projet du GIE Impa "Prévenir et lutter contre l'isolement social des retraités" : <http://www.gie-impa.fr/actualites-et-documentation/actualites/128-lancement-de-la-8eme-edition-de-l-appel-a-projets.html>

Les projets sont en général à déposer au mois d'octobre. L'inconvénient est que, pour celui de cette année, les réponses n'ont pas encore été données à ce jour (plus de 4 mois après). Le projet récite de vie entrerait dans les critères.

- fondation Bruneau : soutien des initiatives des CCAS membres de l'UNCCAS, sur des projets pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, qu'elles soient accueillies en établissement ou accompagnées à domicile. Peut-être à voir avec l'UDCCAS.

<https://www.unccas.org/soutien-a-initiatives-de-la-fondation-bruneau-appel-2020#.Yis7eLjjpQ>

- le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors: <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/f391-fonds-dappui-pour-des-territoires-innovants-s/>

Au vue des catégories proposées, il faudrait essayer que le projet ait une dimension intergénérationnelle.

- la fondation d'AG2R la Mondiale: <https://www.projets-fondation.ag2ramondiale.fr/fr/>

Je ne connais pas les modalités d'attribution. Dépôt des projets au fil de l'année semble-t-il. Voilà ce que j'ai trouvé sur le site: "une cinquantaine de projets par an repérés par son réseau de correspondants sur les territoires, financés ponctuellement pour un montant inférieur à 15 000 euros par an et par projet".

Je propose que les conseillers municipaux qui participeront au repas personnes âgées le 14 mai dans chaque village échangent avec elles sur cette proposition (Annick pour Chasnans/Athose, Cathy pour Nods, Didier pour Vanclans, Isabelle pour Hautepierre-le-Châtelet et Jean-Luc pour Rantechaux) et évaluent la pertinence de proposer cette action en individuel ou en collectif, ou pas du tout.

Cette démarche de connaissance des besoins sera reprise au cours de la prochaine réunion du CCAS du 18 mai 2022.

3/ Validation du compte administratif et affectation des résultats 2021 du budget principal

Madame Isabelle NICOD fait lecture des comptes administratifs 2021.

Madame Annick GIRARD donne la Présidence du Conseil d'Administration à Madame Isabelle NICOD, puis quitte la salle, afin de ne pas prendre part au vote des comptes administratifs de la commune.

Budget principal

Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2021	2 003.99
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement	0.00
Report 2021 en exploitation	2 003.99

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la concordance des résultats entre les comptes de gestion 2021 de la trésorerie de Valdahon et les comptes administratifs 2021 de la commune pour le budget du CCAS et donne quitus de sa gestion à l'inspecteur des finances publiques de la trésorerie de Valdahon.

4/ Vote du budget principal du CCAS pour 2022

Madame Valérie VECLAIN présente le projet de budget principal 2022 du CCAS comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 315.00 €	9 331.99 €
Investissement	----	----

Madame Annick GIRARD propose au Conseil d'Administration de voter le budget principal du CCAS pour 2022 comme présenté ci-dessus.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ce budget à l'unanimité.

5/ Information/action de la commune sur l'accueil des ukrainiens

Lors de la séance du conseil municipal du 7 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition un petit appartement situé au 32 grande rue à Nods.

► Comment le CCAS peut-il s'impliquer ?

Après échanges, il est décidé que 3 personnes se rendront à Emmaus pour équiper en équipement important : machine à laver, gazinière, ...

Puis message communiqué avec la distribution de l'écho des sapins le 2 avril pour :

- manifestation des "donateurs" auprès de la mairie qui prend note des noms et numéros de téléphone
- appel des habitants par quelques personnes du CCAS qui prendront contact avec les donateurs, se déplaceront au domicile et accepteront "seulement" les objets de la liste

► Une visite a été proposée aux membres du CCAS le 2 avril matin : 2 personnes présentes

6/ Point de situation sur le projet « Ages et Vie »

Monsieur Jean-Luc ODIN informe que le projet est toujours en cours, mais que le lieu d'implantation sur la commune est encore en réflexion.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 18 mai 2022 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 30.



La Vice-Présidente,
Annick GIRARD

